

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00546

**FONDS DE CONCOURS AVEC LE SIEL POUR LES TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT DE LA BT (BASSE TENSION) ET DES RESEAUX AERIENS
DE TELECOMMUNICATION RUE BLANCHARD A SORBIERS**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 13 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 68

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 76

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

RECU EN PREFECTURE

Le 26 décembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181220-D20180054610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181226

Pouvoirs :

Mme Annick FAY donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER,
M. Henri BOUTHEON, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Paul CELLE,
M. Denis CHAMBE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT,
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,
M. André FRIEDENBERG, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Laurence JUBAN, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON,
M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND,
Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, Mme Monique ROVERA, M. Lionel SAUGUES,
M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018

FONDS DE CONCOURS AVEC LE SIEL POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE LA BT (BASSE TENSION) ET DES RESEAUX AERIENS DE TELECOMMUNICATION RUE BLANCHARD A SORBIERS

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de ses compétences Energie et Télécommunication et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les abords de la rue Blanchard, située sur la Zone Industrielle de la Vaure à Sorbiers. Dans le cadre des aménagements relatifs à la voirie, il est nécessaire de procéder à la démolition des supports bois du réseau aérien de Télécommunication sur le trottoir Nord afin de les enfouir sur le trottoir opposé, le trottoir Sud. Ce choix permettra d'optimiser les travaux d'enfouissement avec ceux liés à la réinstallation de l'éclairage public sur le même trottoir. Enfin, sur une section de la rue Blanchard, en direction de la direction de la rue des Mineurs, il s'agit de procéder à la démolition de supports béton Basse Tension.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT des travaux	Participation SEM
Dissimulation Basse Tension rue Blanchard	18 860 €	17 728 €
Génie-Civil réseaux Télécom rue Blanchard	89 310 €	89 310 €
Total	175 926 €	107 038 €

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index INSEE TP12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU